

Spécial Ukraine

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Des réponses à vos questions

Nos réponses à certaines des questions clés posées concernant la crise ukrainienne

Face aux pressions inflationnistes, les banques centrales sont déterminées à agir. Quels sont les enjeux ?



Valentine AINOUS,
CFA, Responsable
adjointe de la
Recherche Stratégie
des Marchés
Développés
Amundi Institute

Au cours des derniers comités de politique monétaire, les banques centrales ont revu significativement à la hausse leurs anticipations d'inflation¹ pour les trois prochaines années. L'inflation a continué de surprendre à la hausse en raison de la progression des prix de l'énergie et des perturbations persistantes sur les chaînes d'approvisionnement. Dans ce contexte, la crise en Ukraine ajoute de l'incertitude sur la trajectoire de la normalisation de la politique monétaire de la zone euro mais n'a qu'un impact limité sur les décisions de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Malgré la guerre en Ukraine, la Banque centrale européenne (BCE) est déterminée à remplir son mandat en matière de stabilité des prix. Cependant, toutes les options restent sur la table compte tenu du niveau élevé d'incertitude. La BCE considère avoir atteint son objectif d'inflation. « Le Conseil des gouverneurs considère qu'il est de plus en plus probable que l'inflation se stabilise à son objectif de 2% à moyen terme ». La BCE conclura des achats nets dans le cadre de l'APP (asset purchase programme - programme d'achats d'actifs)² au troisième trimestre si les nouvelles données confirment que les perspectives d'inflation à moyen terme ne s'affaibliront pas. La BCE veut garder de la flexibilité sur l'agenda de la première hausse des taux et prévoit que toute modification des taux d'intérêt directeurs de la BCE se produira « quelque temps » après la fin des achats nets au titre de l'APP plutôt que « peu de temps après ». Notre inquiétude porte sur l'arrêt des programmes d'achats d'actifs et sur la capacité du marché à absorber des nouveaux titres de dette sans remontée excessive des taux d'intérêt. Cependant, la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, a déclaré que la BCE pourrait agir avec flexibilité pour préserver les conditions financières.

La Réserve fédérale américaine (Fed) est également fermement déterminée à agir pour restaurer la stabilité des prix. Jerome Powell, président de la Banque centrale américaine, a souligné le niveau élevé de l'inflation dans un contexte macroéconomique solide où le marché du travail s'avère extrêmement tendu. J. Powell a indiqué qu'il souhaitait une politique monétaire plus restrictive et des conditions financières plus strictes pour ralentir la demande globale et mieux équilibrer l'offre et la demande. Le comité de politique monétaire (FOMC) a augmenté les taux pour la première fois depuis 2018 et 6 hausses de taux supplémentaires sont prévues cette année par les membres du FOMC. La réduction de la taille du bilan jouera également un rôle important dans le resserrement de la politique monétaire. Powell a noté que la réduction du bilan de la Fed au cours de l'année pourrait être à peu près équivalente à une augmentation de taux de 25 points de base. Le resserrement quantitatif pourrait commencer dès la prochaine réunion en mai. La question qui se pose désormais aux investisseurs concerne la capacité de l'économie américaine à absorber les hausses de taux. Jerome Powell a continuellement souligné que l'économie américaine est bien placée pour gérer une politique monétaire plus stricte. Cependant, de nombreuses questions ont été posées lors de la conférence de presse sur la manière dont le Comité réduira l'inflation sans affecter de manière significative la croissance ou le marché du travail.

Le conflit russo-ukrainien accentuent les tensions inflationnistes

Définitions

1. **Inflation** : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
2. **Programme d'achats d'actifs (asset purchase programme, APP)** : programme de politique monétaire lancé par la Banque centrale européenne en 2014 afin de lutter contre la crise économique européenne de 2010.

AVERTISSEMENT

Achevé de rédiger le 18/3/2022.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 143 615 555 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452